

Innovations réglementaires au service de la durabilité

Mesurer l'impact d'un cahier des charges et de son évolution – application au Comté

Perspectives mondiales sur les indications géographiques
Rome / 18-21 février 2025

Valéry Elisseeff – directeur du Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté

Louis Meyer – doctorant (Université Marie et Louis Pasteur [Besançon] – Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques & Comité interprofessionnel de gestion du Comté)



UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ *devient* UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

crese
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

Le Comté aménage le territoire

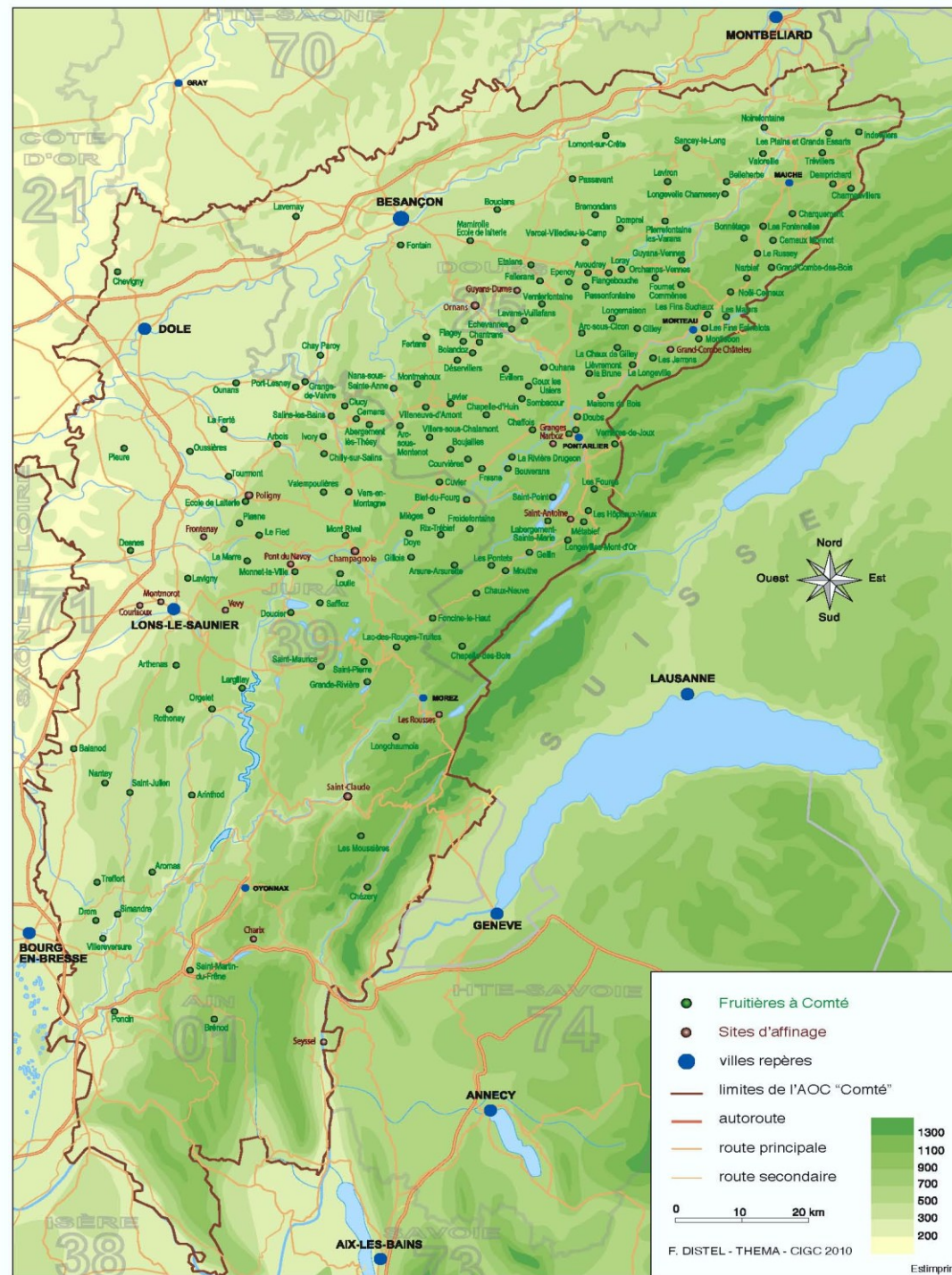
Une aire géographique sur :

- 4 départements : Ain, Jura, Doubs, Saône et Loire
- 289 000 ha mis en valeur

Les 3 maillons de la filière Comté :

- 2 325 fermes à Comté
- 139 ateliers de transformation (fruitières)
- 15 maisons d'affinage
- 70 000 t de production
- Plus de 14 000 emplois directs et indirects

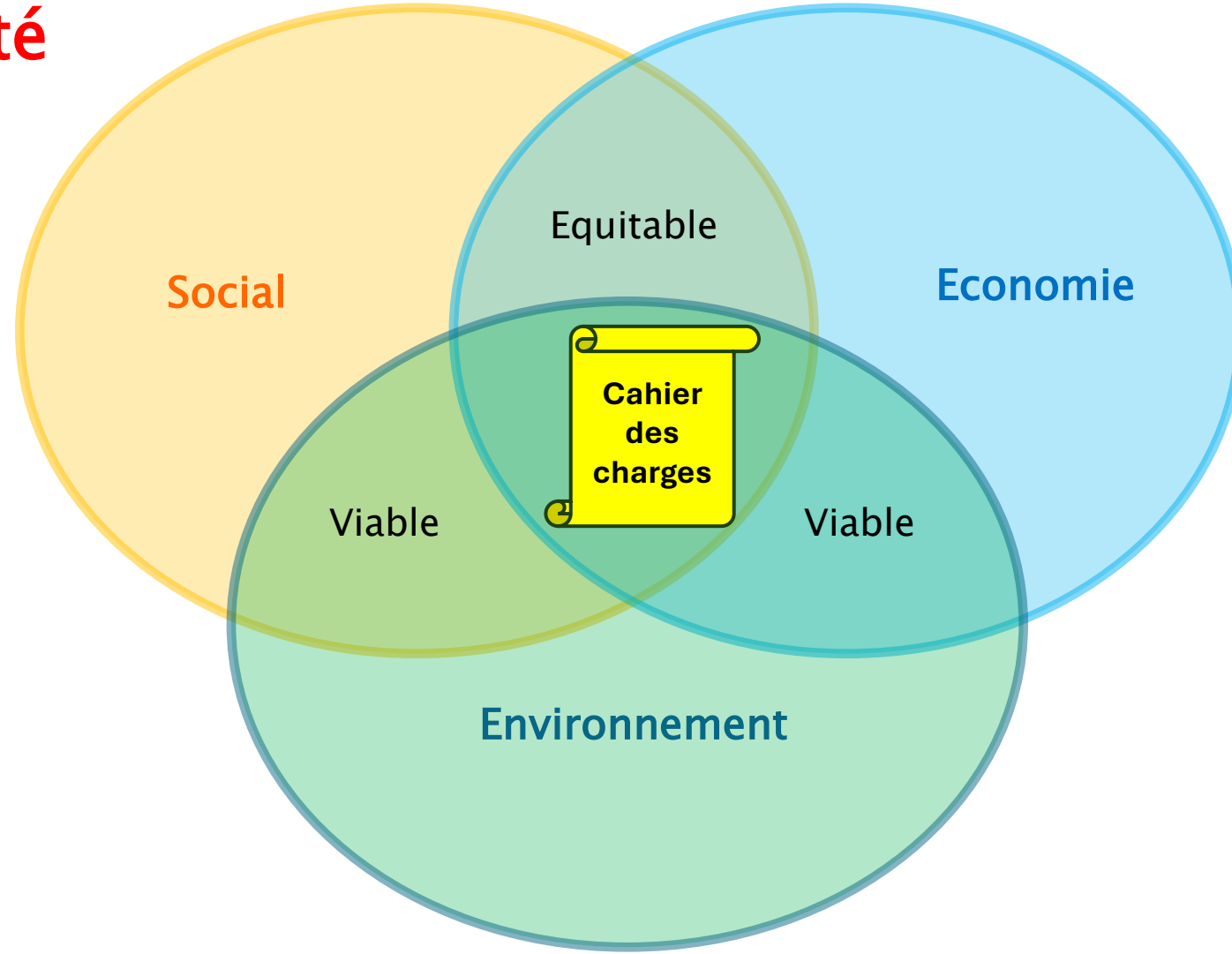
Plus de 700 ans d'histoire

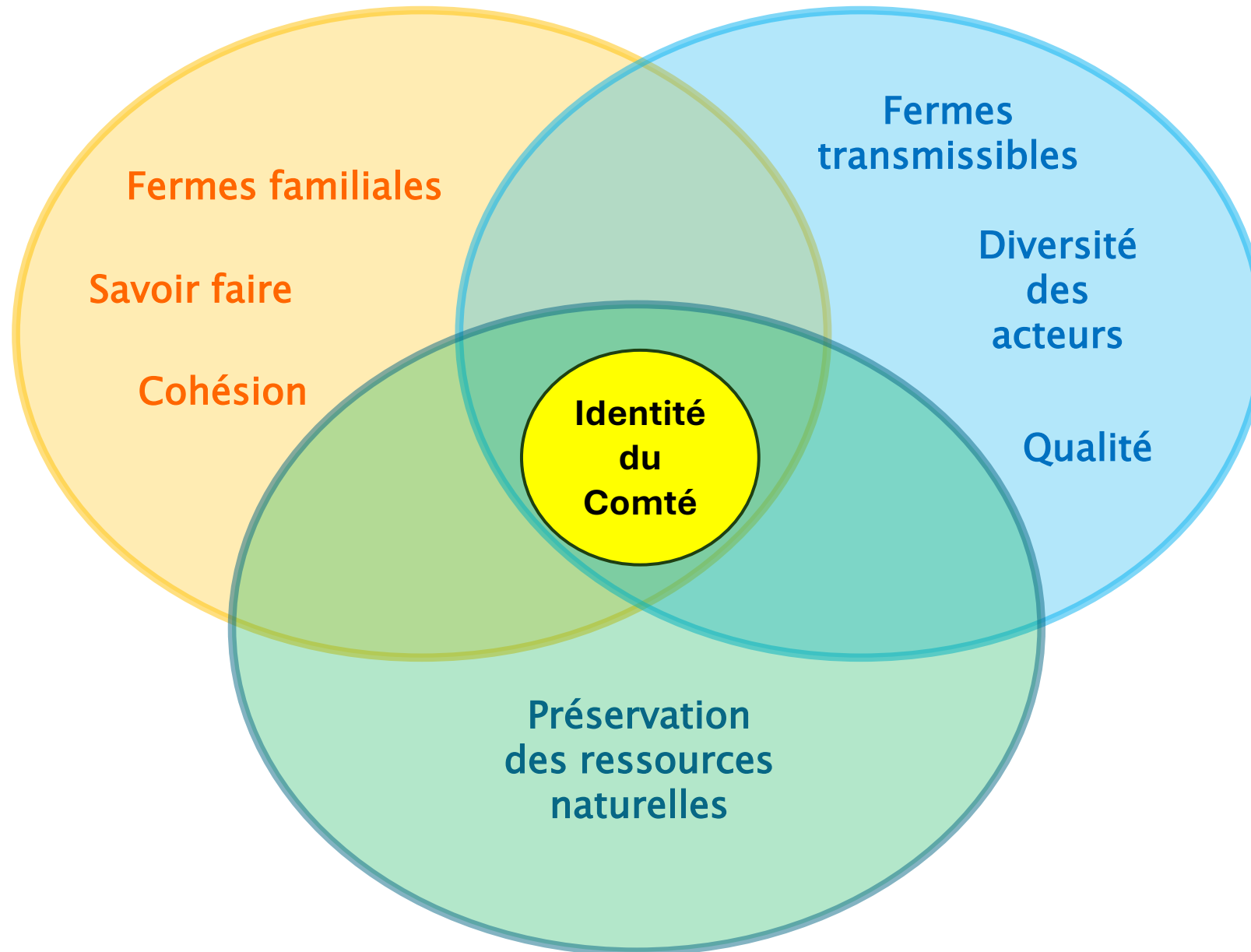


Introduction

Le cahier des charges, un outil au cœur de la durabilité

Au cœur de la durabilité





Comment mesurer l'impact des innovations réglementaires en matière de durabilité ?

Exemple de 3 nouvelles mesures du cahier des charges

Limitation du nombre de vaches laitières par unité de travail

50 vaches laitières / Unité de Travail Agricole (UTA) avec :
exploitation = 0,2 UTA / Chef d'exploitation = 0,8 UTA / salarié : 0,6 UTA (nb de salariés plafonné à 2)

Conséquence de la mesure	Thématique (non exhaustif)	Pilier de durabilité visé
Capacité accrue d'attention aux animaux	Bien-être animal	Environnement
Maintient de l'équilibre salariat – chef d'exploitation	Préservation des savoir-faires	Economie, social
Favorisation de la transmissibilité des exploitations	Capacité d'investissement	Economie, social
Favorisation de l'emploi local	Economie locale	Economie
Augmentation du temps disponible pour le chef d'exploitation afin de s'impliquer dans le collectif	Responsabilité, participation des acteurs	Social

Réduction de 20% de la fertilisation minérale

La fertilisation des surfaces en herbe ne devra pas dépasser 40 unités d'azote minéral (de synthèse) par hectare et par an.

Conséquence de la mesure	Thématique (non exhaustif)	Pilier de durabilité visé
Limitation des intrants minéraux	Gaz à effet de serre, qualité de l'air, eau	Environnement
Moindre dépendance aux intrants	Stabilité de la chaîne de production (moins de vulnérabilité)	Economie

Encadrement de la croissance des fromageries et de leur fusion

Transfert d'exploitations entre ateliers encadré en fonction de la taille de l'atelier d'accueil.
Plafonnement des fusions d'ateliers conduisant à la disparition d'un site de transformation à 7,5 millions de litres de lait transformés en Comté.

Conséquence de la mesure	Thématique (non exhaustif)	Pilier de durabilité visé
Préservation du capital économique sur le territoire	Economie locale	Economie
Préservation du modèle coopératif	Participation	Social
Préservation de la diversité des fromages	Préservation des savoir-faire	Social, économie
Facilitation de la gestion directe des coopératives par les exploitants agricoles	Responsabilité	Social
Favorisation de la stabilité	Investissement	Economie

Questions méthodologiques

Limites de la mesure quantitative

- Analyse d'une filière AOP : analyse d'un système complexe
 - Lié au terroir : au croisement de « la nature et de la culture »
 - « Fondé sur un système d'interaction des facteurs de milieux [...] et des facteurs humains » (Casabianca et al., 2006)
- Difficultés liées au contrefactuel
- Unité de mesure diversifiées (exemple emplois et CO²)
- Valeur monétaire non définies pour certaines unités
- Subjectivité de l'utilité des biens publics produits





Limite de l'objet « cahier des charges »

- Cahier des charges AOP ≠ process de fabrication industriel
- Logique d'un cahier des charges
 - Planchers et plafonds
 - Marges de manœuvre entre les bornes établies
- Méthode utilisée : CONTRA
 - Arbres de décisions flou
 - Raisonnement en termes de limites favorables ou défavorables
 - Génération d'un indicateur agrégé
 - Combinaison arbre de décision et approche quantitative

Conclusion : enjeu de la mesure de la durabilité pour le collectif

- Cahier des charges : outil de régulation des pratiques
- Mesure de l'effectivité des efforts du collectif
- Variation sur la durabilité des modifications du cahier des charges

Merci !

